

I- Histoire et évolution de la sémantique

« La description du sens des unités lexicales d'une langue est une préoccupation fort ancienne. En revanche, la sémantique en tant que science est relativement jeune ». (Niklas-Salminen, 1997 : 89)

Qu'est-ce que la sémantique ?

La sémantique se définit comme l'étude scientifique du sens ou de la signification. C'est au linguiste français Michel Bréal (1832-1915) que l'on doit la naissance de la sémantique, à la fin du 19^{ème} siècle. Il a inventé le terme *sémantique* puis en a fait usage, pour la première fois en 1883, dans un article intitulé « Les lois intellectuelles du langage, Fragments de sémantique », pour indiquer « les lois qui président à la transformation des sens, [...] c'est-à-dire la science des significations » (Bréal, 1883 : 133).

L'étymologie du mot *sémantique* est la suivante : *sémantique* vient de *sémantikos*, adjectif féminin grec, dont le sens est « signifiant », « indiquant ». *Sémantikos* est lui-même un adjectif dérivé du verbe *sémaino*, qui veut dire « marquer d'un signe, signifier ». À son tour, le verbe *sémaino*, est dérivé du substantif *séma*, signifiant « signe ».

En fait, la nominalisation de l'adjectif féminin *sémantikos*, que Bréal a transformé en *sémantique* lui a permis de créer la science des significations, appelée en grec *sēmantiqūē tēchnē*, en réaction alors à la science des sons, c'est-à-dire à la phonétique. C'est donc ainsi que dans son *Essai de sémantique*, Bréal présentera la sémantique comme « la science des significations, par opposition à la phonétique, la science des sons » (1887 : 9). Cet *Essai de sémantique* révèle la première ébauche de présentation, d'organisation et de traitement de la sémantique en tant que discipline. C'est sans nul doute, à Bréal que l'on doit les fondements de la science du sens.

La première utilisation du mot *sémantique* par Bréal, son concepteur, apparaît dans le texte suivant :

« L'étude où nous invitons le lecteur à nous suivre est d'espèce si nouvelle qu'elle n'a même pas encore reçu de nom. En effet, c'est sur le corps et sur la forme des mots que la plupart des linguistes ont exercé leur sagacité : les lois qui

président à la transformation des sens, au choix d'expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions, ont été laissées dans l'ombre ou n'ont été indiquées qu'en passant. Comme cette étude, aussi bien que la phonétique et la morphologie, mérite d'avoir son nom, nous l'appellerons la sémantique, c'est-à-dire la science des significations » (Bréal, 1833 : 133).

L'extrait ci-dessus explique parfaitement que la sémantique est une discipline qui a été créée pour compléter les travaux de la phonétique et de la morphologie, sachant que les unités lexicales ont une forme (phonique et graphique) ainsi qu'un sens.

D'ailleurs, c'est par un traitement méthodique, formel et rigoureux de la signification, que l'analyse sémantique viendra, par la suite, enrichir les réalisations, de l'analyse morphématique, de l'analyse phonologique et de l'analyse syntaxique, dans la description des langues.

Au 20^{ème} siècle, de nouvelles définitions ont été attribuées au mot *sémantique* ; celles-ci diffèrent de la première définition apportée par Bréal. Tamba-Mecz (1988 : 7) en a retenu trois, en raison des distinctions palpables qu'elles impliquent ; elles sont proposées par Lyons, Guiraud et Lerat. Observons-les ci-dessous :

(1) « La sémantique est l'étude du sens ». (Lyons, 1978)

(2) « La sémantique est l'étude du sens des mots ». (Guiraud, 1955)

(3) « La sémantique est l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés ». (Lerat, 1983)

L'examen de ces trois définitions nous conduits au constat suivant :

La définition la plus vaste est la définition (1) ; nous pouvons même considérer qu'elle est beaucoup trop étendue et ouverte, car elle ne délimite pas le domaine dans lequel s'exerce l'étude du sens. En fait, Lyons (1978) expliquait lui-même que ce sens pouvait être celui qui était étudié par la linguistique mais aussi par l'anthropologie, la philosophie, la psychologie et l'éthologie.

En revanche, la définition (2) restreint clairement le domaine de l'étude du sens à celui de la langue, puisqu'elle arrête les limites de cette étude au sens des

mots, qui ne peuvent constituer l'objet d'étude que de la linguistique et de la grammaire.

Quant à la définition (3), elle ouvre l'étude du sens à des unités lexicales plus complexes que les mots qui ne sont que des unités simples ; en effet, elle indique que le champ d'étude de la sémantique inclut les mots et les phrases, étant donné que les mots comme les phrases sont dotés de signification.

Prenant en considération les définitions (2) et (3), bien que plus proche de la définition (3), Touratier (2004) propose une définition qui s'inspire de l'une et de l'autre, tout en les corrigeant. Ainsi, il élargit les limites de la définition (2) et homogénéise le caractère composite de la définition (3), estimant que « pour le linguiste, la sémantique est l'étude du sens des unités linguistiques, c'est-à-dire non seulement des morphèmes (unités significatives minimales), mais aussi des autres unités significatives, c'est-à-dire aussi bien des syntagmes (ou combinaisons de morphèmes) que des phrases (ou combinaisons maximales de syntagmes), et peut-être aussi que des groupements de phrases qui forment un texte ». (Touratier, 2004 : 9)

En résumé, cette définition de Touratier, qui affine les définitions précédentes, permet de comprendre que, en réalité, il est impossible de restreindre la description d'une langue à l'identification des phonèmes et des morphèmes grammaticaux et lexicaux, en dépit du fait que ceux-ci représentent les unités significatives minimales, et à la combinaison des phonèmes puis des morphèmes pour construire les phrases de cette langue. Cela serait évidemment insuffisant, car une analyse linguistique complète repose, à la fois, sur le traitement du signifiant des morphèmes et des phrases qu'ils forment, ainsi que sur celui de leur signifié.

Sémantique et pragmatique

Si l'on revient à la définition (3) présentée plus haut, on remarque que les notions de *phrase* et d'*énoncé* y sont présentes. Justement, d'aucuns considèrent que la phrase, en tant qu'unité syntaxique maximale, s'oppose systématiquement à l'énoncé, c'est-à-dire à la phrase réalisée dans une situation de discours particulière, estimant que l'étude du sens de l'énoncé est du ressort de cette discipline récente qu'est la *pragmatique* (du grec *pragma* « action »). Cette opposition est directement reliée à celle qui existe entre linguistique et

pragmatique, que Moeschler & Reboul (1994 : 17) définissent respectivement comme « l'étude du système de la langue » et « l'étude de l'usage du langage ». En enfermant la sémantique dans la linguistique, deux objets d'étude lui sont attribués : « la signification des unités du lexique et la signification des phrases ». (Moeschler & Auchlin, 1997 : 29)

En revanche, Anscombe et Ducrot voient les choses sous un aspect différent ; car pour eux, la sémantique prend, également et nécessairement, en charge l'étude du sens des énoncés. Ainsi, ils envisagent, de fait, la pragmatique comme une discipline « intégrée, et non pas surajoutée, à la description sémantique ». (Anscombe et Ducrot, 1983 : 20)

Du reste, Baylon & Mignot partagent cette conception en affirmant : « nous ne croyons ni possible ni souhaitable de séparer la sémantique de la pragmatique, même si on peut concevoir leur relation de différentes manières » (2002 : 230-231).

Bien évidemment, l'approche sémantique se distingue de l'approche pragmatique. Cependant, l'objet de la sémantique traditionnelle n'est pas sans lien avec celui de la pragmatique qui considère le langage comme un moyen d'action. La sémantique étudie le sens de la phrase hors situation et les énoncés vériconditionnels. En effet, « la sémantique étudie le sens des phrases indépendamment de tout contexte d'usage ; la pragmatique étudie les aspects du sens qui sont dépendants du contexte et de l'usage, et rend compte du sens des expressions et des phrases en fonction des usages auxquelles elles servent. [...] Certes, tout énoncé est produit dans un contexte, reçu aussi dans un contexte, le même ou un autre, mais l'énoncé est produit ou reçu par quelqu'un qui parle et comprend une langue ». (Baylon & Mignot, 2002 : 233).

Force est de constater que le couple sens/signification reproduit les oppositions langue/discours, phrase/énoncé et sémantique/pragmatique. Il est évident que l'étude du sens ne relève pas exclusivement du domaine de la linguistique de la langue, mais aussi de celui de la linguistique du discours. Dans ces conditions, les éléments de sens « pragmatiques » qu'apporte le contexte de l'énoncé doivent être ajoutés aux éléments de sens « sémantiques » propres à la phrase hors contexte.

Ainsi, la pragmatique traite des actes accomplis par le langage, tandis que la sémantique se contente d'examiner les actes de sens : le domaine de la pragmatique empiète donc sur celui de la sémantique. L'étude des actes énonciatifs se fait dans le champ de la *sémantique pragmatique* : un domaine commun à la sémantique et à la pragmatique. Si l'on considère que les études pragmatiques sont strictement limitées aux actes de langage et aux phénomènes d'indexicalité, on constatera sans tarder que cette dernière n'est pas suffisamment indépendante de la sémantique et qu'à ce titre elle ne peut afficher une identité qui lui est propre. Tout cela conduit à penser que l'idéal est que la sémantique admette de se doter d'un côté pragmatique lui permettant de faire évoluer son objet d'étude vers une signification élargie.

La sémantique, entre diachronie et synchronie

En général, les linguistes s'accordent à voir dans l'histoire de la sémantique trois périodes essentielles qui sont :

- La période évolutionniste
- La période mixte
- La période des modèles linguistiques

Les caractéristiques de ces trois grandes périodes tendanciennes ont été exposées et expliquées par plusieurs chercheurs, notamment par Tamba-Mecz (1988) et Niklas-Salminen (1997).

La première période, dite évolutionniste, a commencé à la fin du 19^{ème} siècle pour prendre fin dans les années trente. Elle est connue pour s'être intéressée à l'histoire des mots, marquée par les travaux des comparatistes et des néogrammairiens. Les sémanticiens de l'époque étudient l'évolution des significations des mots, ainsi que des lois générales inhérentes à cette évolution, en observant les faits de sens afin de dégager des phénomènes sémantiques plus ou moins récurrents.

La deuxième période dite mixte, en raison de son intérêt à la fois pour l'histoire des mots et pour la structuration du lexique, allie la perspective évolutionniste et la perspective synchronique. Elle dure une trentaine d'années, c'est-à-dire des années trente aux années soixante. C'est durant cette période que les études sémantiques connaîtront un changement radical, puisqu'avec

l'avènement du structuralisme saussurien, on apprend que la signification ne découle pas exclusivement de l'unité lexicale seule mais des relations réciproques qui s'instaurent à l'intérieur de l'ensemble des unités lexicales constituant le système de la langue.

La troisième période, dite des modèles linguistiques, débute dans les années soixante, plus exactement dès 1963 et dure jusqu'à l'heure actuelle. Elle est marquée par une sémantique qui refuse de limiter l'étude du sens à l'unité « mot », ou à la lexie ; se développe alors une sémantique qui se veut phrastique et énonciative et non plus seulement lexicale. L'étude diachronique des mots se voit totalement exclue des travaux de la sémantique qui se déleste de son aspect historique pour s'inscrire dans une perspective exclusivement synchronique ; celle-ci se veut l'apanage du système formel que représente la langue.

Discipline linguistique, la sémantique n'a pas échappé au bouleversement apporté par Saussure dans l'étude de la langue, et particulièrement à la dichotomie diachronie / synchronie. Lorsqu'elle a été introduite par Bréal, donc quand elle est née, la sémantique était diachronique, compte tenu du fait qu'elle s'intéressait à l'évolution et au changement du sens des mots à travers le temps. Pourtant, baptisée *sémantique* tout court, à l'époque, elle avait toutes les caractéristiques d'une sémantique diachronique. Aujourd'hui affirmée pleinement comme la branche de la linguistique qui s'occupe des études et des théories du sens linguistique dans le système d'une langue considérée, à un certain moment dans le temps, la sémantique est une discipline assurément synchronique ; elle continue à être désignée, tout simplement, par l'appellation *sémantique*.